

CACES®

Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel

Catégorie A-B

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité d'une Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnel (PEMP).

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler une Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnel (PEMP).

Objectifs pédagogiques

Il devra maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486a de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® de la catégorie visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens Théorique :

4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteurs, lecteur DVD, Rétroprojecteur, PC, tableau blanc et paper board / 10 places assises par salle

Méthode théorique :

Méthode actives adaptées à la formation des adultes : interactive et démonstrative

Moyen pratique :

Plates formes intérieures et extérieures, avec environnement et obstacles adaptés

Méthode pratique :

Organisation par atelier

Qualification Intervenant(e)s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaire d'une formation à la pédagogie.

Pré Requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail

Parcours pédagogique

Répondant à l'annexe du Référentiel de connaissances de la recommandation R486a de la CNAM :

FORMATION THEORIQUE (7 heures)

A- LES RESPONSABILITES

- La responsabilité pénale
- La responsabilité du conducteur de la PEMP
- La recommandation R486a

B- LES DIFFERENTES NACELLES

- Leur classification
- Les principaux organes
- Les sources d'énergie et secteurs d'utilisation
- Les vérifications obligatoires avant, pendant et après l'utilisation
- L'équilibre de la PEMP, la courbe de charge et les conditions atmosphériques

C- LES REGLES ET CONSIGNES

- Les règles et consignes dans l'entreprise (à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments) / sur les chantiers et sur la voie publique
- Les consignes de stabilisation
- Les règles de levage à différentes hauteurs et de descentes
- Les règles de sécurité

FORMATION PRATIQUE (7 heures)

- A- Les vérifications d'usage
- B- La prise de poste
- C- Reconnaissance du parcours : sol, encombrement, danger aérien, vent,...
- D- Evolution en marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
- E- La fin de poste

TEST THEORIQUE ET PRATIQUE (7 heures)

- A- Epreuve théorique sous forme de QCM
- B- Epreuve pratique sous forme de parcours à réaliser

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Les tests d'évaluation sont réalisés par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM et d'une épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations prédéfinies en situation de travail.

Modalités d'Accessibilité

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs.

Durée

21.00 Heures

3 Jours

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com

